

TERMES DE REFERENCE

Mission n°18SANIN165

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Réaliser un diagnostic de la situation institutionnelle du RACJ afin d'établir un plan de renforcement de capacités sur les volets jugés pertinents par le diagnostic et d'autre part organiser le renforcement de capacités selon le plan qui sera établi.
Composantes	Transverse
Thématique(s)	Capacités de gestion
Bénéficiaire(s)	RACJ
Pays	République Démocratique du Congo
Durée totale des jours prévus	55 jours

II. Justification de la mission

La République Démocratique du Congo(RDC) est un pays qui se situe au cœur de l'Afrique et couvre une superficie de 2 345 409 km². Elle est le deuxième pays le plus vaste d'Afrique après l'Algérie avec une population estimée à 90 029 015 habitants en 2017 (PNDS 2016-2020), soit une densité moyenne de 38 hab. /Km² dans 26 provinces représentées sur la carte ci-dessous.

Elle partage 9 165 km de frontière avec neuf pays voisins que sont la République du Congo à l'Ouest, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie à l'Est, la République Centrafricaine et le Soudan du sud (au Nord) ainsi que la Zambie et l'Angola au Sud.

Le taux d'accroissement démographique s'établit dans la fourchette de 3 à 3,2% par an selon le rapport de l'institut National de Statistique(INS). La structure (la répartition par sexe et par âge) de la population congolaise est de 51 % de femmes et 49 % d'hommes ; 59 % de jeunes de moins de 20 ans, 38 % d'adultes de 20 à 59 ans et de 3 % de personnes de 60 ans et plus. La première et la dernière catégorie d'âges sont actuellement en nette augmentation.¹

La RDC est l'un des pays les plus affectés par le VIH de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'épidémie du VIH/Sida en RDC est du type généralisé avec une prévalence dans la population générale de 1,2 %, de 1,8 % auprès des femmes enceintes fréquentant les services de consultation prénatale et la prévalence du VIH parmi les jeunes âgés de 15-24 ans est de 0,7 % (1% chez les filles et 0,4% chez les garçons). Le nombre de personnes vivant avec le VIH est estimé à 381 187 dont 42 145 enfants de moins de 15 ans et 224 673 femmes. La réponse nationale a permis d'enregistrer d'important progrès : 121 762 personnes sont sous traitement ARV et 66 % des femmes enceintes séropositives ont reçu un traitement antirétroviral pour réduire la transmission mère enfant.

Problèmes :

a) La couverture des services reste faible et inégale au sein des couches de la population méritant une attention particulière.

¹ Rapport 2017 du PNLS.

- b) Enfants de moins de 15 ans : 20 % des décès sont enregistrés parmi les enfants de moins de 15 ans avec un faible accès au dépistage précoce et au traitement ARV pédiatrique 17 %.
- c) Nouvelles infections chez les jeunes femmes (15-24 ans): 38 % des nouvelles infections sont enregistrées chez jeunes femmes en âge de procréer et 83,2 % n'ont jamais effectué de test VIH²

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général de la mission

L'objectif de la mission est d'une part, réaliser un diagnostic de la situation institutionnelle du RACOJ afin d'établir un plan de renforcement de capacités sur les volets jugés pertinents par le diagnostic et d'autre part organiser le renforcement de capacités selon le plan qui sera établi.

2) Objectifs spécifiques

Une analyse institutionnelle du RACOJ doit établir un plan de renforcement de capacités sur les volets suivants et ceux jugés pertinents par cette analyse :

Objectif spécifique n°1 : Renforcer les capacités du personnel du RACOJ pour une meilleure gestion administrative et financière des différents projets en cours et à venir.

Objectif spécifique n°2 : Renforcer les capacités du personnel du RACOJ pour une meilleure gestion des approvisionnements et de stock.

Objectif spécifique n°3 : Renforcer les capacités du personnel sur le suivi, évaluation et gestion des projets.

Objectif spécifique n°4 : Renforcer les capacités du personnel du RACOJ en plaidoyer.

Objectif spécifique n°5 : Renforcer les capacités du personnel du RACOJ en communication et en mobilisation sociale.

Objectif spécifique n°6 : Conception d'un plan stratégique national sur les jeunes, le VIH et la tuberculose.

3) Résultats à atteindre

Résultat attendu n°1 : Les diagnostics (individuels et transversal) sont disponibles. Ces derniers devront porter sur les points suivants :

- Stratégie
- Gouvernance
- Gestion RH
- Gestion administrative et financière
- Gestion programmatique
- Communication /plaidoyer

² UNCT-CD-ONUSIDA, données 2016.

- Mobilisation des ressources.

Résultats attendu n°2 : les plans d'amélioration et de renforcement des capacités sont disponibles.

IV. Description de la mission

1) Activités prévues

NB : les modalités de mise en œuvre sont susceptibles d'évoluer. La liste des activités n'a pas vocation à être exhaustive. La feuille de route sera finalisée au démarrage de la mission en lien avec les bénéficiaires et Expertise France.

Objectif spécifique 1 : Diagnostic organisationnel

Le diagnostic se basera sur l'analyse des documents disponibles et sur des entretiens avec les acteurs clés. Le diagnostic sera mené de façon participative avec les responsables de la structure afin d'aboutir à des conclusions partagées par les membres du consortium.

Dans le cadre de la mission, une mission d'analyse institutionnelle du RACJ sera menée avec 20 jours de travail terrain Kinshasa, Kongo central, Kwilu, Haut Katanga, Tshopo, Tanganika, Maniema, Haut Uele, Nord Ubangi, Kasai et Kasai central. Et des ateliers seront organisés dans un second temps basé sur les thématiques identifiées par la mission d'analyse de situation (diagnostic). Les ateliers dureront 7 jours par thématique.

Nous tenons à ce que les expert.e.s puissent faire du transfert de compétences aux équipes durant les missions pour garantir un renforcement de capacités durable.

A1. Rencontrer les membres des 11 structures régionales du RACJ.

A2. Répertoire et identifier les documents et autres supports existants, utilisés ou non, à la bonne gestion des structures, et réaliser une revue documentaire à partir de ces derniers.

A3. Procéder à l'analyse organisationnelle des structures, (forces/faiblesses, opportunités/menaces) et selon les grands domaines identifiés (selon la nomenclature mentionnée dans la formulation de l'objectif spécifique 1).

A4. A partir de l'analyse produite, élaborer le draft du rapport de diagnostic.

A5. Faire une restitution du diagnostic aux membres des structures réunis en session extraordinaire lors d'un atelier de restitution pour une validation et appropriation des conclusions. Faire émerger / présenter également les grandes lignes et les premières pistes du plan d'amélioration pour discussion préalable.

Objectif spécifique 2 : Elaboration du plan de renforcement des capacités

A6. A partir du plan d'amélioration, proposer un plan opérationnel de renforcement des capacités des structures, intégrant un calendrier de mise en œuvre.

A7. Présenter pour examen et validation le plan de renforcement des capacités déclinés en actions, et identifiant les fonctions/postes visés.

A8. Préparer un plan de gestion des connaissances pour faciliter les transmissions de savoir-faire.

A9. Animer un atelier de validation et de restitution du plan de renforcement des capacités.

Objectif spécifique 3 : Cartographie des acteurs

A10. Identifier et recenser les acteurs et actions menées dans le cadre de la lutte contre les pandémies dans les communes/localités de réalisation des audits organisationnels.

A12. Elaborer la cartographie.

1) Livrables attendus

- Rapports de diagnostics individuels ainsi qu'un rapport de diagnostic transversal ;
- Plans d'améliorations, visant à optimiser les performances des structures et incluant des recommandations concrètes accompagnées d'un calendrier de mise en œuvre ;
- Le plan de renforcement des capacités incluant un plan de gestion des connaissances pour faciliter les transmissions de savoir-faire ;
- Une cartographie des acteurs et actions réalisées dans les zones géographiques d'intervention des structures du RACOJ ;
- Manuel de procédures de gestion financière et administrative ;
- Manuel d'approvisionnement et gestion de stock ;
- Manuel de suivi et évaluation ;
- Document stratégique de plaidoyer ;
- Plan de communication et module de rédaction de contenu web ;
- Plan de suivi et évaluation ;
- Un compte-rendu des ateliers organisés au cours de la mission.

2) Coordination

Outre la coordination entre EF et le consultant dont les modalités seront spécifiées au démarrage de la mission d'assistance technique, un comité de pilotage spécifique aux neuf organisations bénéficiaires est mis en place pour assurer la bonne circulation de l'information et de la rétro information.

Organisation du comité

Le comité sera composé d'un président, d'un Vice-Président, d'un rapporteur et des membres des organisations de la société civile membres du réseau. Il sera composé comme suit : Présidence (Coordonnatrice Nationale RACOJ), Vice-Présidence (Chargé des études et planification nationale RACOJ) et le Rapporteur (RACOJ)

▪ Le Président

- Convoque les réunions du comité de pilotage. L'invitation doit être accompagnée de l'agenda de la rencontre et le rapport de la rencontre précédente ;
- Organise et facilite les réunions du comité de pilotage suivant la périodicité retenue ;
- Assure le fonctionnement régulier et l'efficacité du comité de pilotage ;

▪ Le Vice-Président

- Appuie le président dans l'organisation et la conduite des activités du comité de pilotage ;
- Appuie le plaidoyer
- Remplace le Président en cas d'absence.

▪ Le Rapporteur

- Assure la préparation matérielle et technique des réunions du comité de pilotage ;
- Assure le secrétariat pendant les séances ;
- Assure la rédaction du rapport, en donne lecture s'il y a lieu ;
- Dresse la liste des membres qui demandent la parole ;

Il est aidé dans sa tâche par un deuxième rapporteur ou tout autre membre si besoin en est.

▪ Membres statutaires

- Ils participent aux sessions du comité et valident les documents à eux soumis

Fonctionnement du Comité de Pilotage

Les membres du comité de pilotage sont convoqués par le.a président.e. La tenue des sessions du comité est fonction des besoins de la durée de l'assistance technique et du consultant.

Les convocations sont faites par lettre individuelle ou par tout autre moyen approprié trois jours au moins avant la tenue de la rencontre sauf en cas d'urgence ou sur la base d'une planification pendant toute la durée de la mission. Les documents préparatoires sont joints aux convocations si nécessaire.

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

- 1) **Période de mise en œuvre** : Entre mars et juin 2019
- 2) **Date de démarrage** : 15 mars 2019
- 3) **Date de fin** : 30 juin 2019
- 4) **Durée effective** : 55 jours prestés

La durée effective des prestations (jours ouvrables) de l'expert.e est de 55 jours dont 30 jours pour l'expert international et 25 jours pour le national. Dont 5 jours à distance pour l'expert.e international.e. Les 05 jours à distance serviront à l'exploitation des données et la rédaction des rapports et comptes rendus.

5) **Planning/calendrier** :

Le chronogramme sera établi et validé en concertation avec les bénéficiaires et Expertise France au démarrage de la mission.

L'expert.e désigné.e devra prévoir 3 missions en RDC pour l'ensemble de la durée de la prestation.

L'expert.e se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges.

VI. Expertise et profil demandés

1) **Nombre d'experts**

1 expert.e international.e
1 expert.e national.e

2) **Profil d'expert**

Poste 1 : Expert.e international.e en renforcement organisationnel

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) en gestion stratégique des projets, gestion programmatique et financière, administration, santé publique, sciences sociales, ou liées ;
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel

- de transmission des savoirs
- d'analyse et résolution des problèmes
- de prise de décision et d'initiative ;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (écrit / oral).

B. Expérience professionnelle générale

- Avoir une expérience d'au moins huit (8) ans ou plus en gestion stratégique / planification des projets dans le milieu communautaire ;
- Expérience d'au moins cinq (5) années en renforcement des capacités au niveau organisationnel dans les pays en développement ;
- Expérience similaire à la mission démontrant les savoirs et l'expérience de l'expert ;
- Expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la lutte contre les trois pandémies (VIH, TB et paludisme).

C. Expérience professionnelle spécifique

- Parfaite connaissance des modalités de fonctionnement et des exigences du Fonds mondial en matière de gestion et de suivi-évaluation ;
- Expérience avérée en communication, gestion de l'information au sein d'un réseau communautaire (développement d'outils de collecte et traitement de l'information) ;
- Une expérience en tant que formateur est un atout ;
- Une expérience professionnelle dans le pays est un atout.

Poste 2 : Expert.e national.e en renforcement de la société civile et en gestion de projet

D. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) en gestion stratégique des projets, gestion programmatique et financière, administration, santé publique, sciences sociales, ou liées ;
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de transmission des savoirs
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative ;
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (écrit / oral).

E. Expérience professionnelle générale

- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans ou plus en gestion stratégique / planification des projets dans le milieu communautaire ;
- Expérience d'au moins cinq (5) années en renforcement des capacités au niveau organisationnel en RDC ;
- Expérience similaire à la mission démontrant les savoirs et l'expérience de l'expert.e ;
- Expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la lutte contre VIH.

F. Expérience professionnelle spécifique

- Parfaite connaissance des modalités de fonctionnement et des exigences du Fonds mondial en matière de gestion et de suivi-évaluation ;
- Expérience avérée en communication, gestion de l'information au sein d'un réseau communautaire (développement d'outils de collecte et traitement de l'information) ;
- Une expérience en tant que formateur est un atout ;
- Une expérience professionnelle dans le pays est un atout.

VII. **Compte-rendu de missions**

Un compte rendu (maximum 10 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par mail après la mission dans un délai de 15 jours après le retour de l'expert.e. Ce compte-rendu, rédigé en français, devra pouvoir être diffusable auprès de l'ensemble des partenaires concernés par la mission.

VIII. **Informations pratiques**

Les bénéficiaires mettront à disposition des expert.e.s un bureau et le matériel nécessaire.

Les expert.e.s seront responsables des aspects logistiques de leurs missions pendant la prestation, sauf indication contraire d'Expertise France.